



**Déficit foliaire et état des populations de chenilles processionnaires :
Indicateurs de l'état de santé des forêts**

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Année 2025

Table des matières

Table des matières	1
Glossaire	1
Résumé	2
Introduction.....	2
Proportion d'arbres dégradés sur le réseau de placettes permanentes	3
Provence-Alpes-Côte-d'Azur.....	4
Alpes du sud	4
Méditerranée	4
Proportion d'arbres dégradés dans le réseau de suivi spécifique Chêne liège.....	5
Provence-Alpes-Côte-d'Azur.....	5
Evolution des populations de chenilles processionnaires.....	6

Glossaire

DSF : Département de la Santé des Forêts.

DRAAF : Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt (service déconcentré du ministère en charge de l'agriculture).

GRECO : Grande Région ECOlogique.

IGN : Institut national de l'information géographique et forestière.

PRFB : Programme Régional de la Forêt et du Bois.

RENECOFOR : Réseau National de suivi à long terme des ECOSystèmes Forestiers, mis en place par l'ONF.

SERFOB : Service Régional de la Forêt et du Bois.

RSSDF : Réseau Systématique de Surveillance des Dégâts Forestiers, mis en place par le DSF.

Résumé

Le printemps 2025 a été particulièrement favorable aux peuplements forestiers de la région et a permis une amélioration de l'état des forêts de la région, en particulier en méditerranée qui retrouve un état de l'indicateur « proportion d'arbres dégradés » similaire à avant la sécheresse de 2022. Cependant, si l'on regarde les résultats des 10 dernières années, la tendance reste à la dégradation sur les deux GRECO (proportion multipliée par deux).

Si l'on s'intéresse spécifiquement au chêne liège, la proportion d'arbres dégradés a ici aussi été multipliée par deux au cours de la dernière décade. Il semble y avoir une stabilisation depuis 2020, contrairement à la moyenne des subéraies à l'échelle nationale.

Le suivi des populations de processionnaire du pin est intéressant notamment pour un enjeu de santé humaine. La GRECO Méditerranée semble se situer dans une phase de gradation. Pour autant, l'atypisme de la situation 2025 (aucune placette en épidémie) rend difficile le pronostic pour 2026. Dans les Alpes du sud, le cycle de la processionnaire est fortement perturbé par le changement climatique et semble en phase d'épidémie constante, qui se poursuivra probablement en 2026.

Introduction

Présentation du réseau

La surveillance de la santé des forêts en France métropolitaine est réalisée par le réseau de professionnels forestiers du Département de la Santé des Forêts (DSF). Les Correspondants Observateurs, agents de terrain appartenant à diverses structures, assurent la veille sanitaire et les différentes notations de réseaux d'observation. Les permanents des pôles DSF assurent entre autres l'animation de ce réseau et la valorisation des données qu'il produit.

Le pôle interrégional Sud-Est du DSF fait partie du Service Régional de la Forêt et du Bois (SERFOB) au sein de la DRAAF Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Basé à Avignon, il couvre en 2026 la région Corse, l'ancienne région Languedoc-Roussillon et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Présentation du document

Le présent document vise à établir un bilan synthétique de la santé des forêts dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur au moyen de trois indicateurs quantifiables. Ces indicateurs sont issus des notations annuelles par les Correspondants Observateurs des réseaux de placettes permanentes de suivi sylvosanitaire. La suite du document est divisée en trois parties, une par indicateur. Dans chaque partie la valeur de l'indicateur ainsi que l'allure de son évolution récente sont données.

Les deux premiers indicateurs concernent la proportion d'arbres dégradés *i.e.* dont il manque plus de la moitié du houppier fonctionnel (*i.e.* un déficit foliaire supérieur à 50%). Cette proportion est évaluée sur un réseau systématique puis sur un réseau spécifique au chêne liège. Le troisième indicateur s'intéresse lui à l'importance des populations de processionnaire du pin. Les placettes, les données qui en sont issues et l'indicateur associé sont tous présentés en début de chaque partie.

Limites et précautions

Si les figures présentées illustrent l'évolution des arbres notés, la représentativité de ces résultats par rapport à l'ensemble de la zone considérée (région ou GRECO) est plus délicate à affirmer. Le nombre de placettes est donné à gauche de la figure et le commentaire à droite contextualise le résultat et exprime les éventuelles réserves quant à sa généralisation. Les indicateurs sélectionnés permettent de synthétiser l'information sur l'état de santé des forêts mais ne peuvent rendre compte de la complexité des phénomènes en jeux. Pour un bilan technique plus précis sur la santé des forêts en 2025 le bilan interrégional et les bilans départementaux sont consultables sur [le site de la DRAAF](#).

Proportion d'arbres dégradés sur le réseau de placettes permanentes

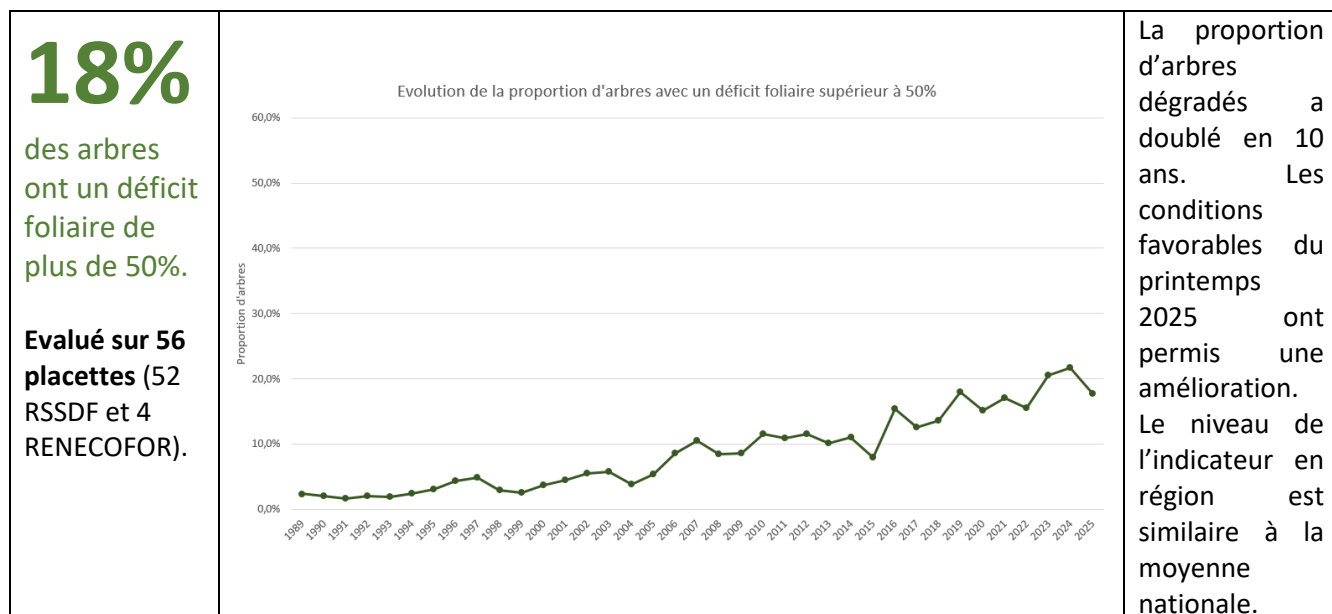
Le réseau de placettes : Chaque été, les Correspondants Observateurs du DSF notent les arbres du réseau RSSDF (placettes systématiques de 20 arbres, dans une grille de 16 km x 16 km) et RENECOFOR (52 arbres dans des peuplements de production).

L'indicateur : Chaque année, pour l'ensemble des arbres des deux réseaux, la proportion d'arbres notés avec un déficit foliaire de 50% et plus (*i.e.* dont il manque plus de la moitié du houppier fonctionnel) est calculée et constitue l'indicateur. Ces arbres sont alors qualifiés de « **dégradés** » ce qui **ne préfigure ni de la cause** (adaptation au stress hydrique, problème biotique...) **ni de l'évolution** de l'arbre (résilience, mortalité, stade permanent...).

Sa pertinence : Cet indicateur permet de quantifier annuellement la proportion d'arbres dégradés. L'utilisation du réseau RSSDF et RENECOFOR permet de représenter l'état des écosystèmes forestiers (aspect systématique du réseau RSSDF) dans leur ensemble tout en donnant un poids particulier aux forêts de production (réseau RENECOFOR en forêt de production). C'est notamment l'indicateur retenu pour quantifier l'état de santé des forêts dans le PRFB.

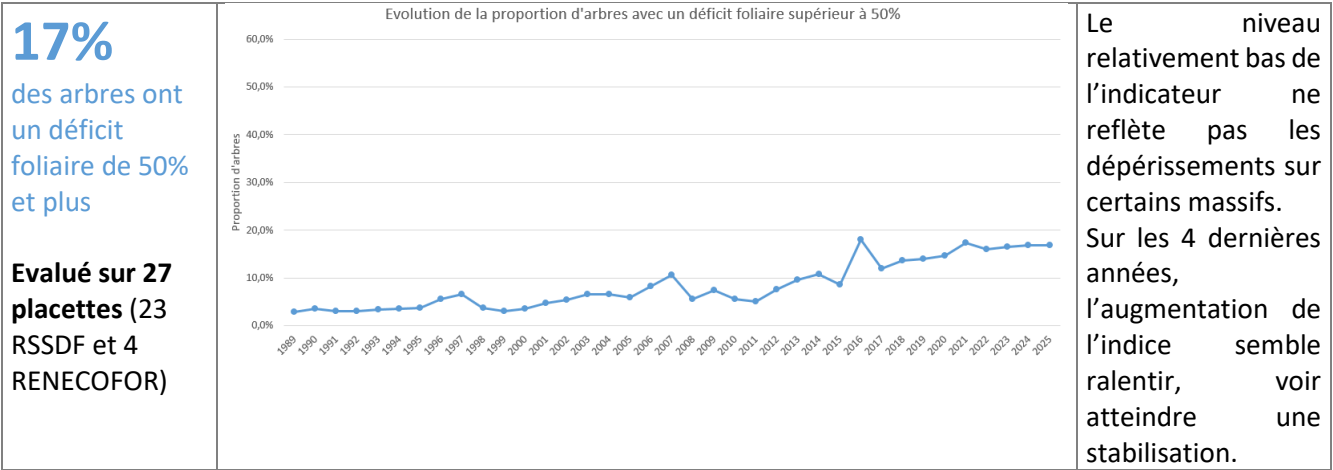
Ses limites : Si la proportion des essences notés est bien typique du panel d'essences présentes dans la région ; la densité de l'échantillonnage ne permet pas de fournir des informations statistiquement représentatives du territoire (contrairement aux données IGN ou aux synthèses nationales). Les placettes notées étant les mêmes chaque année, les tendances sont en revanche plus robustes.

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

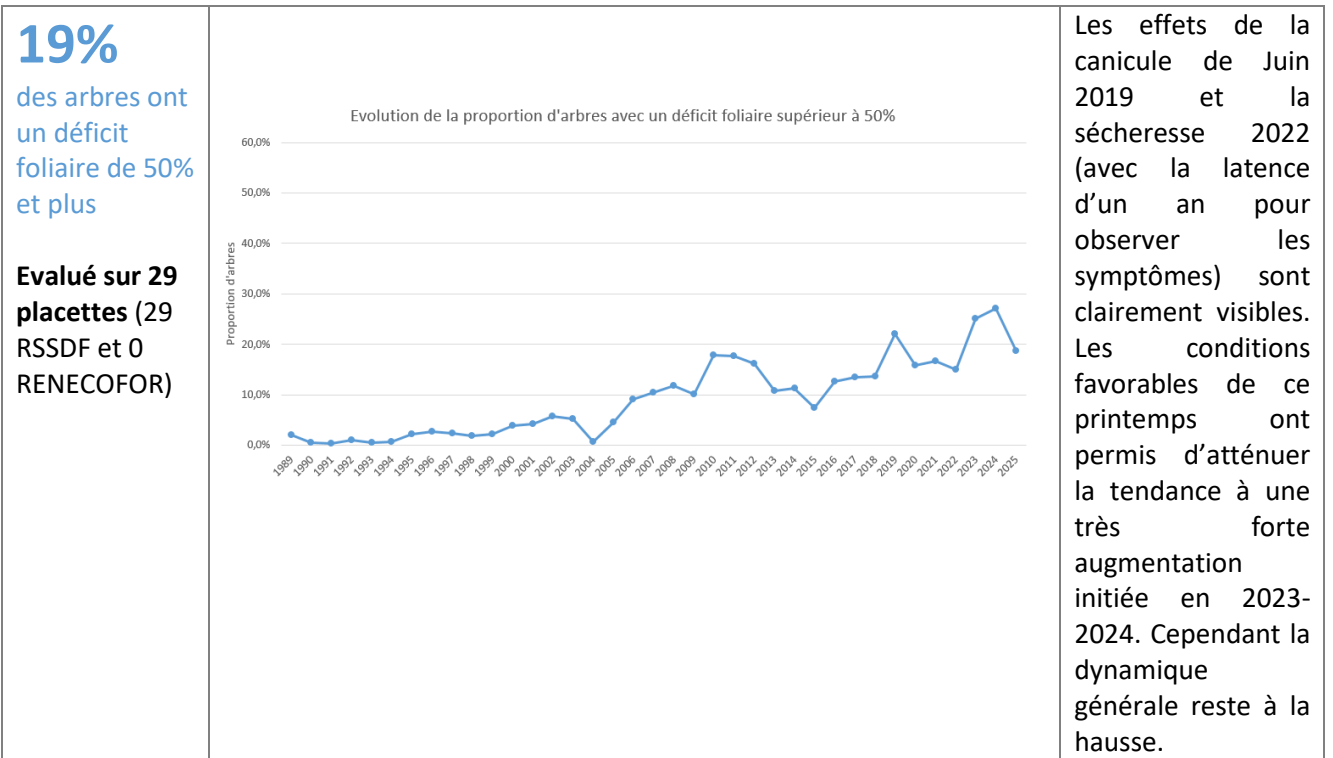


Proportion d'arbres dégradés sur le réseau de placettes permanentes

Alpes du sud



Méditerranée

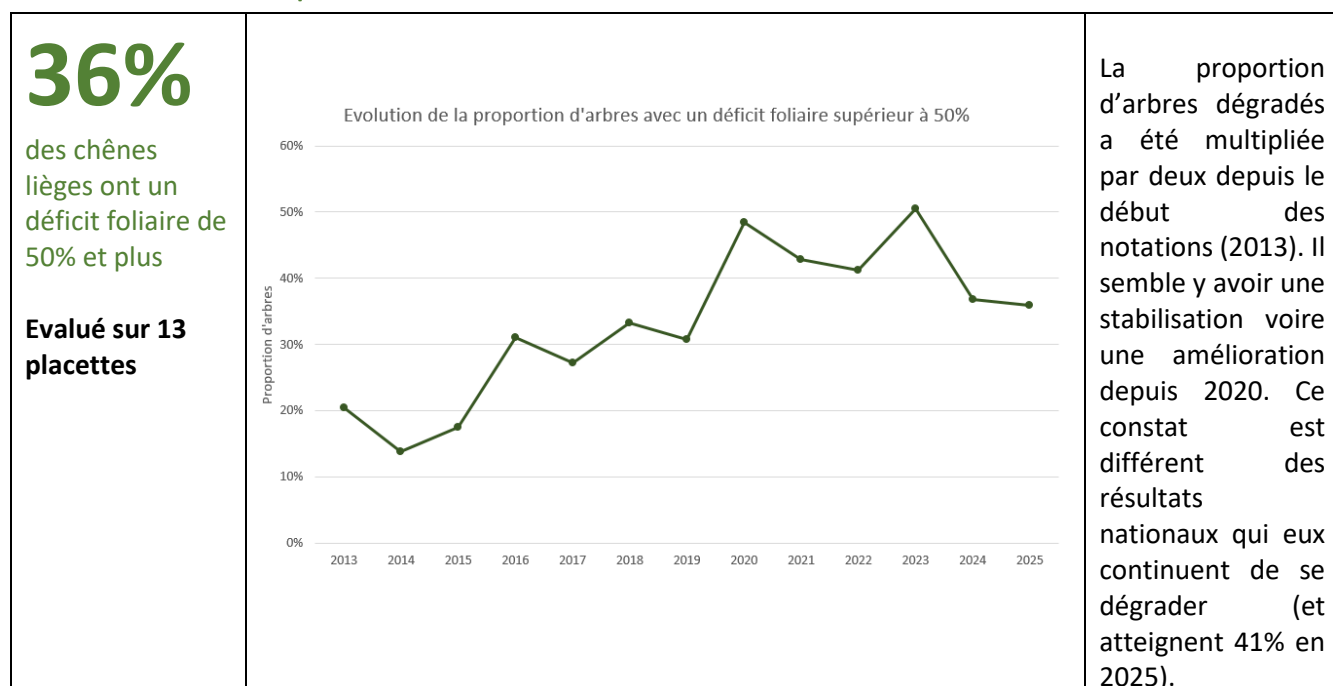


Proportion d'arbres dégradés dans le réseau de suivi spécifique Chêne liège

Le réseau de placettes : Ce suivi a été mis en place en 2013 suite aux demandes de la profession. Les massifs concernés dans la région sont les Maures et l'Estérel (Var), où des dépérissements sont observés depuis de nombreuses années. Les placettes ont été installées spécifiquement sur les massifs de chêne liège (de manière indépendante du RSSDF et de RENECOFOR) et ne constituent donc pas un réseau systématique.

Ses limites : Le nombre de placettes, bien que faible (13 placettes), permet de couvrir la majorité des situations dans lesquelles se trouvent les subéraies varoises.

Provence-Alpes-Côte-d'Azur



Evolution de l'état des populations de chenilles processionnaires

Intérêt du sujet : Le Département de la Santé des Forêts surveille l'activité de la chenille processionnaire du pin. Il s'agit d'un défoliateur endémique aux effets majoritairement faibles sur la santé des peuplements mais qui représente un enjeu de santé publique, notamment en forêt accueillant du public. Son suivi permet d'apporter des éléments d'information sur les thématiques suivantes :

- Effets du changement climatique : Le fonctionnement normal de ce ravageur est perturbé par le changement climatique, les suivis DSF permettent de le documenter.
- Santé publique : Du fait de ses poils urticants, la chenille processionnaire est un sujet de santé publique. Le DSF permet de fournir des informations aux acteurs concernés par le sujet.
- Accès aux massifs : les informations du DSF peuvent orienter les décisions de fermer ou non un massif forestier lors d'une phase d'épidémie afin de protéger les usagers.

Le réseau de placettes : Le DSF dispose de plusieurs dispositifs afin de documenter l'activité et la biologie de la processionnaire du pin. On s'intéresse ici au réseau de placettes permanentes de suivi de populations. La notation de ces placettes se réalise annuellement sur 100m de lisière sud entre début janvier et fin mars.

L'indicateur : L'indicateur correspond à la proportion de placettes en situation de pré-épidémie ou épidémie (en fonction du nombre de nids comptés, voir ci-dessous).

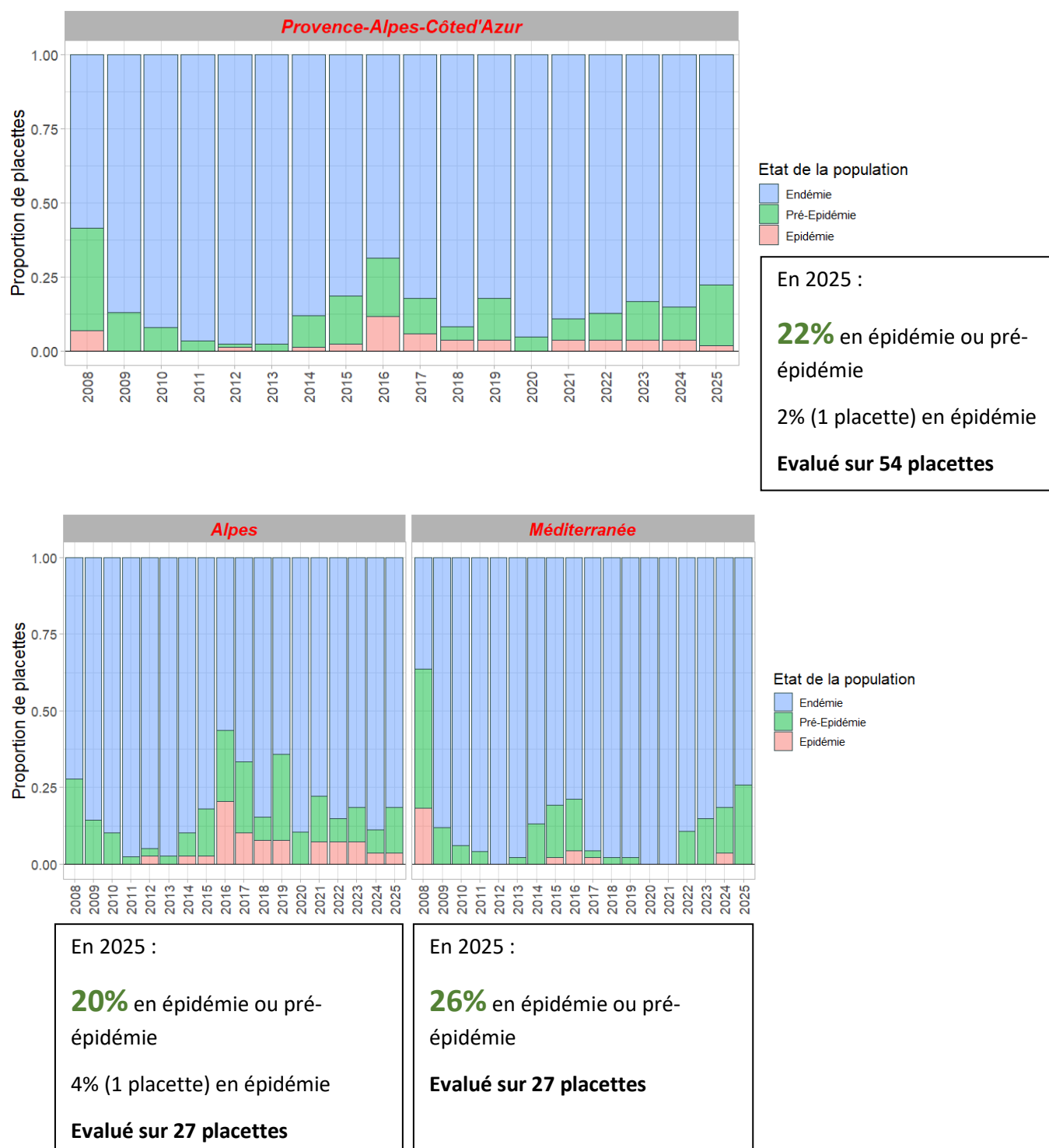
- **Endémie :** moins de 20 nids sur la lisière sud.
- **Pré-Epidémie :** entre 20 et 100 nids sur la lisière sud.
- **Epidémie :** plus de 100 nids sur la lisière sud.

Sa pertinence : La processionnaire du pin, insecte endémique dans le contexte méditerranéen, réalise des cycles de pullulation (ou épidémie) réguliers entre des phases d'endémie (présence discrète). Le développement des chenilles étant directement lié aux conditions de température, le changement climatique peut perturber ces cycles. Le suivi de l'indicateur permet soit de se situer dans ces cycles et d'anticiper la situation l'année suivante soit de constater les perturbations du changement climatique sur cet équilibre.

Du fait de la forte influence du climat sur la biologie de cet insecte, l'analyse la plus pertinente se fait par GRECO.

Ses limites : Si l'indicateur permet de bien décrire la situation à l'échelle des GRECO, les perturbations des cycles en lien avec le changement climatique semblent se généraliser, rendant l'aspect prédictif de plus en plus incertain.

Evolution de l'état des populations de chenilles processionnaires



Les cycles réguliers d'endémie et d'épidémie s'observent de manière synchrone dans les deux GRECO de la région jusqu'en 2020.

Pour les Alpes du sud, le cycle de la processionnaire du pin devient perturbé : suite à la phase d'épidémie de 2016, le retour à l'endémie n'a pas totalement eu lieu. En effet un certain nombre de placettes sont restées au-dessus des seuils d'épidémie (même trois ans après le pic de population) avec une seule année de répit (2020) avant de rentrer dans une nouvelle phase de population élevée

qui se maintient jusqu'en 2025. « Ce constat est certainement dû aux évolutions climatiques - des hivers doux et ensoleillés récurrents - favorables au maintien d'un niveau élevé de populations et à la colonisation de zones d'altitude »¹. Cette situation risque de se poursuivre en 2026, à moins que des conditions très favorables (printemps chaud et humide) à des maladies (notamment les viroses) permettent une régulation des populations.

Dans la GRECO Méditerranée, une phase de gradation semble s'observer depuis 2022. Pour autant, et contrairement à ce qui pouvait être attendu, aucune placette n'a passé le seuil d'épidémie en 2025. La situation 2026 est donc incertaine.

¹ SURVEILLANCE DE LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU PIN EN FORÊT Cycles biologiques 2022-2023 et 2023 2024 : Situation épidémique dans le massif landais et le piémont pyrénéen, BOUTTE et al. 2025, <https://agriculture.gouv.fr/surveillance-de-la-chenille-proceSSIONNAIRE-du-pin-bilan-situation-epidemie-dans-le-massif>